



FORMATION

des **tuteurs**
et des **maîtres**
d'apprentissage

Dispositif de **formation multimodale**



TUTORAT

Les employeurs ont une **obligation de désigner un tuteur/maître d'apprentissage** pour leurs salariés alternants.

- Le tuteur/maître d'apprentissage joue un **rôle essentiel** dans la réussite des formations en alternance.
- Son rôle est d'**accompagner au sein de l'entreprise** la personne en formation pour lui permettre d'acquérir sa qualification.
- Être tuteur/maître d'apprentissage **ne s'improvise pas**. Des formations spécifiques à l'exercice de la fonction tutorale existent.
- La formation a pour objectif l'acquisition de **compétences pédagogiques** favorisant la **transmission des compétences** et **savoir-faire professionnels**.

Pourquoi former les tuteurs / maîtres d'apprentissage ?

1 Mieux accueillir et intégrer vos alternants

Vous accueillez et intégrez dans de meilleures conditions les alternants en leur permettant de se repérer rapidement dans leur environnement de travail.

3 Prévenir le décrochage des alternants

Vous prévenez les décrochages en prenant en compte les difficultés et les besoins des alternants en leur transmettant les valeurs et la culture de l'entreprise.

2 Former efficacement au savoir- faire de l'entreprise

Vous favorisez le développement des compétences et l'autonomie professionnelle de vos alternants par un meilleur transfert par leur tuteurs.

4 Disposer d'outils opérationnels pour mener ses missions

Vous disposez d'outils opérationnels et éprouvés pour mener à bien les missions d'accueil, d'accompagnement et d'évaluation.

FORMATION

Assurer une fonction tutorale

- Public

Toute personne amenée à exercer la fonction de tuteur / maître d'apprentissage dans le cadre de son activité

- Pré-requis

Disposer d'un ordinateur connecté à Internet pour suivre la formation en ligne

Objectifs

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Contenus de la formation

- Connaître le cadre d'action du tuteur / maître d'apprentissage
- Préparer l'arrivée dans l'entreprise
- Accueillir le tuteur à son arrivée dans l'entreprise
- Faciliter l'intégration pendant la période d'essai
- Suivre le parcours avec le centre de formation
- Organiser le parcours dans l'entreprise
- Accompagner l'alternant dans son parcours d'apprentissage
- S'appuyer sur des situations de travail pour développer les apprentissages
- Guider la réflexion de l'alternant sur ses activités professionnelles
- Évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail



Modalités de formation au choix

Semi-présentiel

Durée : 14h

Lieux : Lorient, Brest, Rennes et Saint-Brieuc

- 7h de présentiel
- 7h d'auto-formation en ligne à temps choisi sur une plateforme de formation

Tout à distance

Durée : 14h sur 4 semaines

- 14h de formation accompagnée sur une plateforme de formation

Vous vous formez quand vous voulez !

Tarifs

**14h de formation en semi présentiel
OU de formation tout à distance**

210 €

Tarif net de taxe

Soit 15€ net de taxe / heure

Possibilité de financement par les OPCO

Financement

Contactez votre OPCO

1- Trouvez votre OPCO :
<https://www.cfadock.fr/>

**2- Contactez-le afin de connaître les modalités
de prise en charge de la formation**



L'organisation de la formation en semi-présentiel

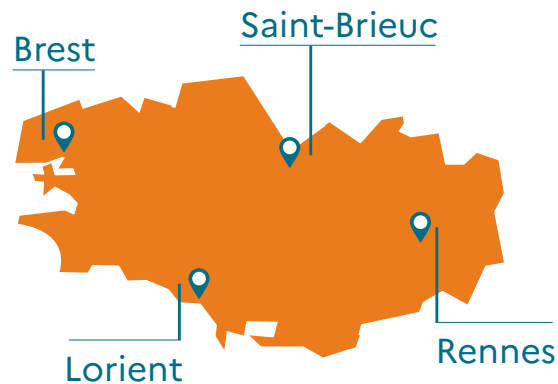
Après validation de votre inscription vous recevez une invitation à la session de formation choisie (Rennes, Brest, Lorient, Saint-Brieuc).

Vous participez à une session d'un jour de formation en présentiel pour découvrir le cadre de la formation, réaliser une auto-évaluation et valider les premières compétences.

À l'issue de la journée, vous êtes préparés à utiliser la plateforme de formation avec des ressources médiatisées pour la partie de formation en ligne.

Vous réalisez le parcours en ligne à votre rythme avec des ressources, quiz, activités en ligne et des outils pour mener à bien vos missions.

Vous bénéficiez d'un accompagnement pour la partie à distance par la cellule tutorale. Les ressources restent accessibles pendant un an.



L'organisation de la formation tout à distance

Après validation de votre inscription vous recevez un mail d'invitation pour vous connecter à la plateforme de formation CapStar.

Vous suivez parcours personnalisé de formation à distance accompagné sur une période de 4 semaines. Une formation sur 9 modules avec des parties obligatoires prescrites suite à une autoévaluation et des parties facultatives, pour revoir ou approfondir.

La validation de la formation, quelle que soit la prescription implique :

- > d'effectuer toutes les parties prescrites.
- > de réaliser les 9 quiz d'évaluation à hauteur de 80% de bonnes réponses.
- > de compléter les 9 activités d'application.

Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pédagogique et technique par messagerie ou téléphone. Les ressources restent accessibles durant un an.

- Se former à distance
- Sans perdre de temps à se déplacer
- En avançant à son rythme et selon ses disponibilités



Notre formation s'appuie
sur le dispositif national



Consultez
la vidéo de
présentation



En savoir +
Consultez le site du GIP-FAR



CONTACTS

Servanne CARRILLO

02 99 25 18 53

servanne.carrillo@ac-rennes.fr

02 99 25 11 60

ce.gipfar@ac-rennes.fr

<http://gipfar.ac-rennes.fr>



Rennes



GIP-FAR

6, rue Kléber
35000 Rennes